

## Appel à projets 2025 Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique Volets reconnaissance et émergence de groupes Écophyto 30 000

#### Annexe 2 – Catégories de leviers agronomiques pouvant être mobilisés dans le plan d'actions

1. Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations
2. Modification importante du système de production vers un système plus économe (passage à l'herbe, réorientation de productions entraînant la reconception de l'assolement...)
3. Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques (implantation de couverts, faux-semis, destruction des résidus, paillage, enherbement du rang ou de l'inter-rang...)
4. Maîtrise des adventices et maladies par lutte physique (désherbage mécanique, destruction thermique, travail du sol : binage, enfouissement...)
5. Maîtrise des adventices par adaptation des conditions de semis (date, densité...)
6. Protection contre les ravageurs par lutte physique (voile, filets...)
7. Maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif (taille, éclaircissage, effeuillage...)
8. Maîtrise des ravageurs par lutte biologique et biocontrôle (confusion sexuelle, lâcher de macro-organismes...)
9. Réduction des intrants par modification de l'itinéraire technique (réduction de doses, suppression d'un passage, ajustement de la fertilisation ou de l'irrigation pour améliorer l'état sanitaire...)
10. Réduction des intrants par recours à de nouveaux équipements plus performants (matériel de précision, nouvel outil d'aide à la décision ; pour cultures pérennes : traitement confiné, panneaux récupérateurs...)
11. Réduction d'intrants par utilisation de semences et matériel végétal adaptées (choix de variétés/porte-greffes/clones peu sensibles aux agressions du fait de leur qualité sanitaire ou de leurs caractéristiques physiologiques ; recours à des semences non traitées...)
12. Réduction d'intrants par utilisation des mécanismes de régulation naturelle (développement d'éléments naturels du paysage pour favoriser le développement d'auxiliaires, plantation de haies, agroforesterie, développement de réservoirs de biodiversité, sols vivants)

La chambre d'agriculture Auvergne Rhône Alpes publie régulièrement les [résultats des groupes DEPHY Ferme](#) et [30 000](#). Le schéma suivant, présenté en exemple dans une synthèse, présente les principaux leviers mobilisés dans les groupes Ecophyto 30 000.

# Principaux leviers mobilisés dans les groupes 30 000 de la région AURA

Source : « Bilans de fin de reconnaissance groupes Ecophyto 30 000- 2021-2023 – Abir Ben Abdel Ghaffar (2024)

